



Communiqué de presse spécial vins - octobre 2022

Le Collectif Nouveaux Champs qui porte le Label Zéro Résidu de Pesticides, créé en 2018, est un mouvement citoyen de producteurs français, acteurs volontaires de la transformation agricole de notre pays. Engagés dans une démarche de progrès humain et environnemental, ils défendent le bien-manger, pour tous.

Le Label en chiffres

Aujourd'hui **600 producteurs** sont engagés et offrent 36 aliments différents. C'est une démarche **100% française et transversale** avec une présence du label dans 6 rayons en magasin, en 2022 : **fruits et légumes frais, fruits secs, surgelés, vins, boissons, pâtes.**

600

producteurs
français

6

une offre
présente dans
6 rayons

137

millions d'UVC
commercialisées
(au 30 juin 2022)

Nouveau !

Un partenariat pour aller plus loin



Un partenariat a été signé avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et le Collectif Nouveaux Champs dans le but d'accompagner le développement de la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" dans la filière viticole.

La Chambre d'Agriculture de la Gironde accompagne des viticulteurs indépendants dans la construction des itinéraires techniques pour atteindre l'objectif "Zéro Résidu de Pesticides".

Les viticulteurs seront également aidés dans la mise en place du cahier des charges et du référentiel du Collectif Nouveaux Champs.



Une promesse forte

Le Programme “Zéro Résidu de Pesticides” garantit aux consommateurs l’absence de résidu au stade de la consommation, dans la limite de quantification. La méthode permettant de construire le plan de surveillance est très claire et intègre l’ensemble des risques de contaminations. Une liste pertinente de substances actives est élaborée pour le vin, toutes les substances actives à risques sont analysées comme, par exemple, toutes celles qui sont autorisées sur la vigne, toutes celles qui ont été autorisées par le passé mais aussi les molécules d’éventuelles cultures voisines pour identifier de possibles contaminations croisées. L’absence de résidu est déterminée, pour chaque substance active analysée, par un résultat inférieur à la limite de quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision “acceptable”.

À l’heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.01 mg/kg. Des laboratoires indépendants certifiés COFRAC (ou équivalent européen) assurent les analyses sur les aliments dans la démarche. Le cahier des charges est également contrôlé tous les ans par un organisme de contrôle indépendant (Kiwa).

Le label est aujourd’hui **présent dans toutes les enseignes GMS** de France et commence à se développer sur les circuits grossistes et export. Le chiffre d’affaires global continue de progresser de **9%** entre 2020 et 2021 avec plus de **116 millions de produits** commercialisés depuis le lancement.

En seulement 4 ans, le label Zéro Résidu de Pesticides est connu par **50%** des Français (selon la dernière étude CSA mandatée par l’agence bio “baromètre de consommation et perception des produits biologiques en France” - 2022).

46% des volumes sont générés par les - de 50 ans : un public jeune, sensible à l’origine du produit et soucieux de sa santé et de l’environnement.

En 2021, **1 foyer français sur 4** a acheté un produit labellisé “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs.



Comment obtenir un vin “Zéro Résidu de Pesticides” ?

Découvrez un témoignage des vignerons de Tutiatic au sujet des bonnes pratiques agricoles... Jérôme Ossard, responsable vignoble des Vignerons de Tutiatic (33 Gironde) décrit 4 bonnes pratiques agricoles : appliquer des produits de biocontrôle, pratiquer la “confusion sexuelle” contre la tordeuse de la grappe, utiliser des Outils d’Aide à la Décision (OAD) pour optimiser les traitements contre le mildiou et s’affranchir des produits Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR).

<https://www.youtube.com/watch?v=BzT-SiORWiy>



Une filière dynamique

La filière Fruits et Légumes Frais s’est largement développée depuis le lancement. **C’est à présent la filière vin qui enregistre le plus d’adhésions et de sollicitations depuis janvier 2021. La filière vin représente aujourd’hui 20% des adhérents du Collectif Nouveaux Champs (11 entreprises adhérentes) en 2022.**

Cette année, le label Zéro Résidu de Pesticides intègre encore 4 nouveaux membres :

- Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Émilion
- Vinalie
- Château Puy Razac
- Vignobles Cardarelli



CHÂTEAU PUY-RAZAC

VIGNERONS DE
PUISSEGUIN LUSSAC
SAINT-ÉMILION



**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



Le circuit GMS comme rampe de lancement

En 2021, plus de 320 000 bouteilles de vins "Zéro Résidu de Pesticides" ont été commercialisées, pour un chiffre d'affaires global d'1 million d'euros.

En 2022, la filière vin compte 20 références actives sur le marché (vs 11 en 2021) et 7 entreprises adhérentes qui commercialisent (vs 4 en 2021).



Les adhérents du Collectif Nouveaux Champs



- Dossier de presse complet sur la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" du Collectif Nouveaux Champs téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.nouveaux-champs.fr/dossierpresse>
- Relations Médias : Lauréda de Charnacé - Idacharnace@gmail.com - 06 63 79 10 61
- Visuels HD sur demande ou à télécharger sur : <https://bit.ly/3UPCHcG>
- Informations complémentaires et interviews sur demande.

